

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2022

CORRECTION histographie.net

Sujet assez difficile 4/5

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 h 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de la page 1 / 8 à la page 8 / 8.

Attention : la page 5 / 8 est à rendre avec la copie.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE
(20 POINTS)

HISTOIRE : Françaises et Français dans une République repensée.

Document 1 : Discours d'investiture de Charles de Gaulle, président du Conseil¹, à l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1958.

La dégradation de l'État qui va se précipitant. L'unité française immédiatement menacée. L'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions. [...] Telle est la situation du pays. [...] Elle se trouve menacée de dislocation², et peut-être, de guerre civile.

C'est dans ces conditions que je me suis proposé pour tenter de conduire, une fois de plus au salut le pays, l'État, la République et que, désigné par le chef de l'État, je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir.

[...] Mais ce ne serait rien que de remédier³ provisoirement, tant bien que mal, à un état de choses désastreux, si nous ne nous décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves. Cette cause – l'Assemblée le sait et la Nation en est convaincue –, c'est la confusion et par là même l'impuissance des pouvoirs. Le Gouvernement que je vais former, moyennant votre confiance, vous saisira sans délai d'un projet de réforme [...] de la Constitution, de telle sorte que l'Assemblée nationale donne mandat au Gouvernement d'élaborer, puis de proposer au pays, par la voie du référendum, les changements indispensables. [...] Le Gouvernement précisera les trois principes qui doivent être, en France, la base du régime républicain et auquel il prend l'engagement de conformer son projet. Le suffrage universel est la source de tout pouvoir. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés, de façon que le Gouvernement et le Parlement assument, chacun pour sa part et sous sa responsabilité, la plénitude de ses attributions. Le Gouvernement doit être responsable vis-à-vis du Parlement.

Source : *Les grands discours parlementaires de la Quatrième République*, de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle, textes présentés par Sabine Jansen, Armand Colin, Collection d'histoire parlementaire, 2006.

1 Le 15 mai 1958, Charles de Gaulle se dit prêt à assurer les pouvoirs de la République. René Coty, président de la République, le nomme président du Conseil (équivalent aujourd'hui du poste de premier ministre).

2 Dislocation : séparation violente.

3 Remédier : arranger.

Document 2 : Les résultats du référendum de 1962 sur l'élection de président de la République au suffrage universel direct.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE — N° 5531 ★ ★	24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION	MARDI 30 OCTOBRE 1962
LIRE EN PAGE 2 à 12. — Les résultats complets du référendum. 13, 14, 15. — Le dénouement de l'affaire cubaine. Ph. Ben, J. Knecht, M. Tatin. 16. — L'affaire « Der Spiegel ». R. Dulcor. — La querelle linguistique en Belgique. P. de Vos. 17. — La maîtrise du gouvernement algérien sur la radio. A. Fautard. 18. — Les travaux du concile. 19. — Le week-end sportif. 20. — La mort d'Enrico Mattei. J. d'Hospital. 21. — Le conflit sino-indien.	Le Monde Rédaction, Administration : 5, r. des Italiens, Paris-IX. — Directeur : Hubert BEUVE-MÉRY	LE NUMÉRO : 0,30 NF Algérie (monnaie-avion) : 35 fr. - 0,30 NF Maroc : 40 fr. mar.; Tunisie : 20 fr.; Italie : 60 L. Belgique-Luxemb. : 3,50 fr.; Autriche : 3 sch. Espagne : 4 pes.; Allemagne : 6,60 DM Grande-Bretagne : 6 d.; Pays-Bas : 0,30 f. Portugal : 3,50 escudos; Suisse, 0,33 franc. Tarif des abonnements à l'étranger. COMPTE CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4 207-33 Adresse télégraphique : JOURMONDE-PARIS TÉL : PRO. 81-28
LE RÉFÉRENDUM SUR L'ÉLECTION DU CHEF DE L'ÉTAT AU SUFFRAGE UNIVERSEL		
● Le « oui » obtient 61,75 % des suffrages exprimés		
● Le « non » l'emporte dans quatorze départements		

Source : *Le Monde*, 30 octobre 1962.

Questions

Document 1

1. Présentez le document en précisant le rôle historique de l'auteur auquel il est fait référence dans le deuxième paragraphe. (4 points)

Il s'agit du discours d'investiture de Charles de Gaulle, président du Conseil, à l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1958.

Dans le second paragraphe, de Gaulle fait référence à son rôle de chef de la résistance durant la Seconde Guerre mondiale (« une fois de plus au salut du pays »).

2. Quelle est, selon l'auteur, la situation politique de la France en juin 1958 ? Quelle peut être, selon lui, la conséquence de cette situation ? (4 points)

L'État est dégradé, l'unité française menacée à cause de la guerre d'Algérie.

Pour de Gaulle la conséquence peut être un risque de guerre civile.

3. A quel événement la phrase suivante fait-elle référence : « L'Algérie plongée dans la tempête » ? Expliquez cet événement. (4 points)

La phrase fait référence à la crise de mai 1958 à Alger.

La guerre d'Algérie qui débute le 11 novembre 1954 oppose les Français aux Algériens indépendantistes. Le 13 mai 1958, les Algérois d'origine européenne en appellent au général de Gaulle pour maintenir la souveraineté de la France sur l'Algérie. L'insurrection va avoir raison de la IV^e République.

4. Quels sont les principes sur lesquels s'appuierait la nouvelle République souhaitée par Charles de Gaulle (deux principes sont attendus) ? (4 points)

Les principes sur lesquels s'appuierait la nouvelle République souhaitée par Charles de Gaulle sont :

- **le suffrage universel est la source de tout pouvoir ;**
- **le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés ;**
- **le Gouvernement doit être responsable vis-à-vis du Parlement.**

Documents 1 et 2

5. Quelle modification constitutionnelle le référendum de 1962 décide-t-elle ? Citez la phrase du document 1 correspondant à cette modification. (4 points)

La modification constitutionnelle décidée par le référendum de 1962 est l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

La phrase du document 1 qui correspond à cet événement est : « le suffrage universel est la source de tout pouvoir. »

EXERCICE 2 : MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPÈRES GEOGRAPHIQUES. (20 POINTS)

GEOGRAPHIE : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1. Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes dans lequel vous montrerez que les territoires ultramarins sont faiblement intégrés dans leur espace régional mais mettent en œuvre des aménagements qui les valorisent. Vous pouvez vous appuyer sur des exemples précis vus en classe. 13 points

Les territoires ultramarins se caractérisent par leur éloignement de la France métropolitaine. Nous observerons dans une première partie qu'ils sont faiblement intégrés dans leur espace régional. Dans notre seconde partie il s'agira d'étudier comment sont mise en œuvre des aménagements de leur territoire les valorisant.

La France possède la seconde Zone économique exclusive (Z.E.E.) après celle des États-Unis. Ses territoires ultramarins sont dispersés sur tous les océans. Dans l'océan Atlantique aux Antilles, la Guadeloupe et la Martinique sont deux régions qui conservent des liens très forts avec la métropole. La Guyane française située au nord du Brésil est également plus intégrée à l'espace français et européen qu'à l'espace de l'Amérique du Sud. La base de lancement de la fusée européenne Ariane maintient en effet ce lien. Quant à la Réunion et à Mayotte situés au Sud-Est de l'Afrique dans l'océan Indien, on observe également un lien resserré avec la France continentale. Les autres territoires ultramarins sont généralement peu intégrés à leur espace régional.

Cette faible intégration régionale renforce la mise en œuvre d'aménagements pour les valoriser avec des acteurs locaux (région, département, collectivités territoriales) et les acteurs continentaux (État français et Union Européenne). Prenons l'exemple de l'île de la Réunion. Pour améliorer les transports de marchandises mais aussi pour assurer la sécurité des usagers un projet d'aménagement spécifique a été lancé. En raison des cyclones et de l'effondrement de la falaise sur la route du littoral, une Nouvelle Route du Littoral (N.R.L.) a été engagée grâce à l'aide de tous les acteurs. Cette route est un viaduc au-dessus de la mer située à plus de 30 mètres pour éviter tempêtes et éboulements.

La faible intégration régionale est compensée par la mise en œuvre d'aménagements spécifiques grâce aux liens étroits entretenus avec l'État et l'Union européenne. Mais ce choix ne permet pas toujours de valoriser convenablement ces territoires en raison de leur éloignement : développer par exemple l'activité touristique avec les espaces régionaux locaux permettrait d'être plus dynamique.

2 L'aménagement du territoire métropolitain français (carte page 5). 7 points

a. Sur la carte, écrivez le nom : (2,5 points)

- du pays limitrophe de la France - - -

- d'une région française

- des zones industrialo-portuaires ① _____ et ② _____

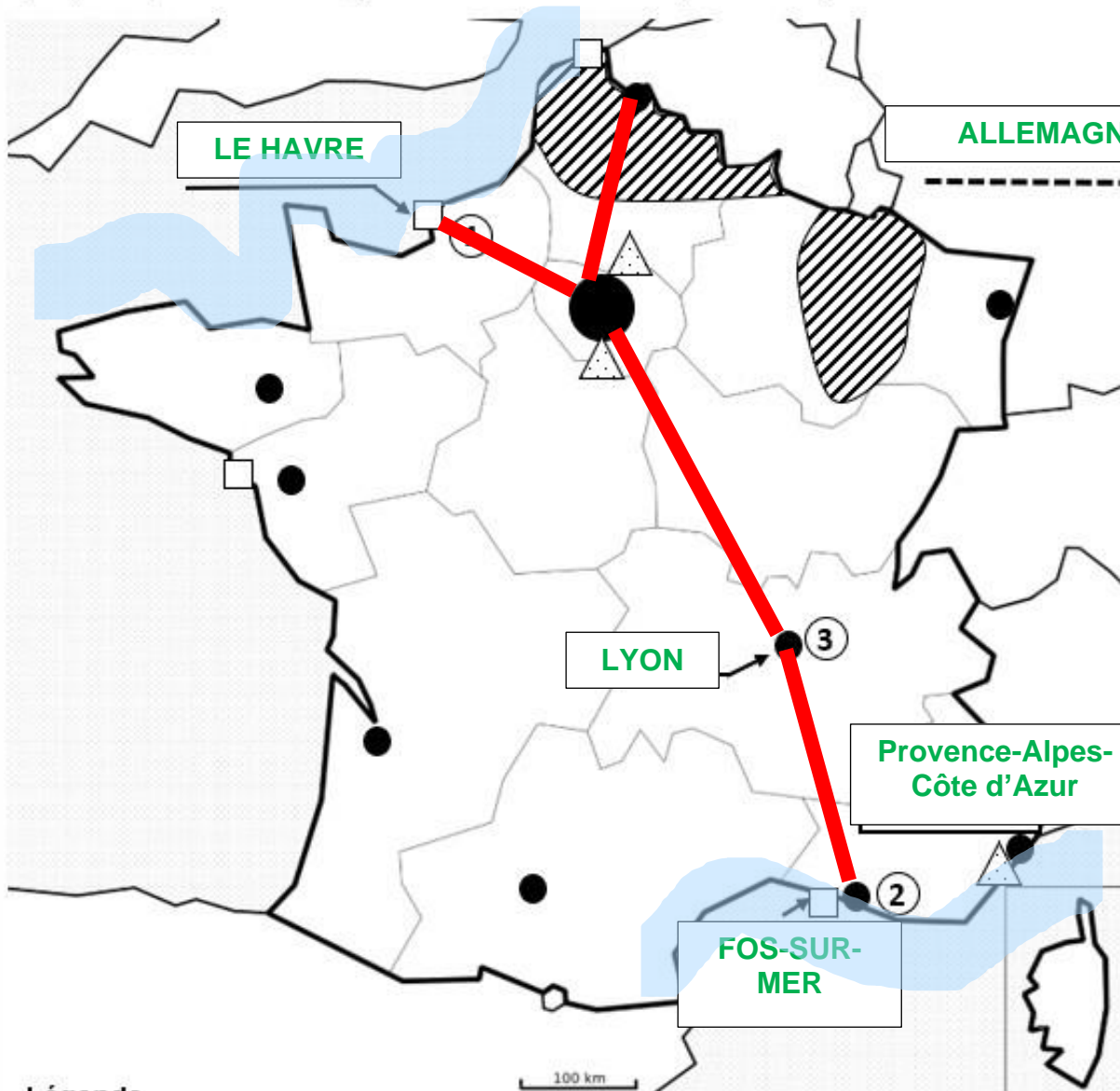
- de la métropole régionale ③ _____

b. Dans la légende, complétez les éléments et figurés manquants. (3 points)








c. Sur la carte, tracez l'axe majeur de transport français et dessinez deux façades maritimes en reportant les figurés utilisés dans la légende. (1,5 point)

**ATTENTION : CETTE FEUILLE DOIT ETRE DETACHEE DU SUJET ET
REMISE AVEC VOTRE COPIE**

Quelques aspects de l'aménagement du territoire métropolitain français



Légende

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Paris, mégapole, métropole internationale |  | Axe majeur de transport |
|  | Métropole régionale |  | Deux façades maritimes |
|  | Zone Industriale-Portuaire (ZIP) |  | Régions industrielles en reconversion |
|  | Aéroports internationaux | | |

Nom de famille :
(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Inscription : Né(e) le : / /

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

EXERCICE 3 : MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE
L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. (10 POINTS)

L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.

Document 1 : La réunion du conseil du quartier Turones à Tours en Indre-et-Loire.

Le 13 octobre, dans la salle polyvalente, s'est tenu le conseil de quartier Turones. Une quinzaine de personnes regroupées dans cette vaste salle, échangeant difficilement avec leur masque. La municipalité était représentée par Anne Bluteau, adjointe du quartier Tours-Est, sa suppléante, Betsabée Haas et Annaëlle Schaller, adjointe en charge de la démocratie permanente qui ont effectué une présentation générale du conseil.

Cette instance de démocratie locale est rendue obligatoire par la loi pour mettre en place des projets de proximité mais aussi parler de la vie locale. La municipalité souhaite en faire une instance de consultation des projets municipaux. [...]

Les doléances¹ et propositions d'amélioration des habitants et associations représentées ont été récoltées puis évoquées en public. Les sujets de mécontentement sont récurrents² : nuisances dans le Vieux-Tours et la rue Colbert (insécurité, bruit, collecte des cartons et ordures, insalubrité...). Issu du quartier Blanqui, le projet « Musique pour tous », porté par Playtime 37 qui développe un lieu non scolaire pour l'enseignement de la musique, suscite une attention particulière de la part des élus.

Il suffit d'un groupe de cinq personnes pour mettre en place un atelier thématique avec le soutien logistique d'Antoine Cavalier, coordonnateur des conseils de quartier. Actuellement deux ateliers fonctionnent : Propreté/déchets qui demande la propreté du quartier par les citoyens, remise en fonction des sanisettes³, distribuer des cendriers de poche... Mais aussi l'atelier mise en valeur du patrimoine et embellissement qui rencontre le service des espaces verts et permet la restauration et la réinstallation de la sculpture Ecce Homo. Il propose aussi l'aménagement du rond-point des Tanneurs, le réaménagement de la place Payon, la végétalisation de la rue Delpérier, repenser la place Beaune-Semblançay, retravailler sur le chemin boueux derrière la faculté des Tanneurs.

Un binôme sera contact relais avec la mairie pour le bon fonctionnement du conseil de quartier [...].

www.lanouvellerepublique.fr, 20 octobre 2020.

1 doléances : plaintes ou réclamations

2 récurrents : qui réapparaissent fréquemment

3 sanisettes : toilettes publiques

Questions

- 1) Qui sont les membres d'un conseil de quartier ? Qu'est-ce qui rend la tenue de ce conseil obligatoire ?

Les membres d'un conseil de quartier sont des représentants des habitants et des associations du quartier concerné. « Il suffit d'un groupe de cinq personnes pour mettre en place un atelier thématique avec le soutien logistique d'Antoine Cavalier, coordonnateur des conseils de quartier. »

Cette instance de démocratie locale est rendue obligatoire par la loi pour mettre en place des projets de proximité mais aussi parler de la vie locale.

- 2) Citez deux domaines d'action dans lesquels le conseil de quartier intervient.

Les domaines d'action sont :

- 1. propreté/déchets ;**
- 2. mise en valeur du patrimoine et embellissement.**

- 3) Qu'est-ce que la « démocratie locale » selon le texte ? Comment le texte justifie-t-il son utilité ?

La démocratie locale est un conseil de quartier qui réunit les représentants de la municipalité, des habitants et des associations pour échanger sur des projets municipaux et sur des demandes des habitants.

Le texte précise que cette « instance de démocratie locale est rendue obligatoire par la loi pour mettre en place des projets de proximité mais aussi parler de la vie locale. »

- 4) En tant que futurs citoyens, vous êtes amenés à participer à la vie démocratique du pays. En vous appuyant sur le document mais aussi sur vos connaissances, présentez en quelques lignes les différentes formes d'engagement du citoyen et montrez qu'elles sont essentielles en démocratie.

Le citoyen peut participer à la vie démocratique du pays avant et après ses 18 ans.

Il peut ainsi participer à des associations sportives, de quartier, caritatives comme les restaurants du cœur. Quel que soit son âge.

Après 18 ans avec la nationalité française, il peut et doit participer à la vie démocratique du pays en votant aux différentes élections (locales et nationales).

C'est ainsi que la démocratie fonctionne en rapprochant ses habitants quelles que soient leurs différences.